

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Fiduciaire Arfidu SA en liquidation, Saint-Prex*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 19.03.2004*
4. *Echéance de préavis des créances: 28.05.2004*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Fiduciaire Arfidu SA en liquidation, chez Armand Ducret, liquidateur, chemin de la Moraine 15, 1162 Saint-Prex*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'article 745 al. 3 CO.*

Etude Jean Bucher & Vincent Henriod, notaires  
1005 Lausanne

(02205832)